



**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU MARDI 16 MAI 2017**

Siège de l'ACS



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Membres présents :

Agius Christophe
Fasciale Michèle
Comparetti Marie Dominique
Chazeau Laigneur-Lothaire
Barbi Claude
Caugant Arnaud
Pasero Guy

Président - Salon Hockey Club
Vice Présidente - Gymnastique Volontaire
Vice Présidente - La Foulée Salonaise
Secrétaire - Echiquier Nostradamus
Secrétaire Adjoint - Centre équestre
Trésorier - Salon Triathlon
Trésorier adjoint - Gymnastique Volontaire

Langlet Valérie

Mise à disposition à l'OMS par la Mairie

Chahbi Said
Birabent Laurence
Belières Jean-Pierre
Michel Christian
Bounemoura Bachir
Martinez Christophe
Quidort Jérôme
Sapin Marc
Coulomb Julien

Boxing Club Salonais
Salon Hockey Club
Salon Cyclo Sport
Salon Cyclo Sport
Athlétic Club Salonais
Photographe officiel de l'OMS
Nostra Tennis Club
Personnalité du sport – Club des Nageurs Salonais
Personnalité du sport

Mouë Dominique
Manneville Jean Pierre

MJC
MJC

Nuc Gérard
Taglioni Maxime
Cerede Jacques

Sporting Club Salonais
Sporting club Salonais
Président du sang des sportifs



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Invités :

Delvart Isabelle
Sasso Nadège
Darras Gérald

Aprovel Salon
Section Gymnastique Rythmique MJC
Président du Conseil d'Administration Crédit Mutuel

Lujah Antonio
Joassy Philippe
Ferrat Raymond
Delehofe Joel
Calendini Ange

3 ème mi temps salonaise
Escrime Club Salonais
Président Salon Téléthon
Etablissement Français du Sang – Sang des sportifs
Etablissement Français du Sang – Sang des sportifs

Excusés :

De Taxis du Poët Patrick
Faivre Sylvie
Peyro Christine
Sylvain Pagani
Bezombes Marc
Schoenzetter Guy

Élu aux Sports
Vice-Présidente - La Vaillante
Vice-Présidente - Salon HandBall Club
Personnalité du sport
Sporting XV
Conseiller du président

Introduction :

Christophe ouvre la séance.
Il remercie les participants pour leur présence et l'ACS pour son accueil.

Le Sang des Sportifs :

Christophe passe la parole au président Mr Cerede qui fait le point sur la manifestation du 20 mai.

Il y a eu 325 dons en 2016.

Le challenge des clubs les plus donneurs est toujours d'actualité. (Bons d'achat à gagner chez Intersport).



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Rappel : l'année dernière ceux sont le Boxing Club Salonais (Catégorie « petit » club) et le Salon Bel Air Foot (Catégorie « gros » club) qui les ont emportés.

Cette édition 2017 se voudra plus dynamique.

Le Sang des Sportifs va redessiner le cœur, dessiné à partir de panneaux tenues par des enfants, dans deux écoles primaires de Bel air et des Canourgues .

Comme chaque année Christophe Martinez prendra les cœurs en photo pour immortaliser cette 35 édition.

Onze clubs devraient cette année aux animations sur la Place Morgan.

Au lieu de rester tout l'après-midi comme les années précédentes ils se succéderont sur deux scènes pour des démonstrations de 30 minutes.

Il y aura aussi les finales (Deux catégories d'âge) du premier Salon Street Foot Tour de l'histoire de la ville de Salon de Provence.

L'OMS offrira le gouter (Cout 200 €) aux enfants, Géant Casino des boissons, le rotary t-shirt et roses pour les dames, le Crédit Mutuel partenaire principal de l'évènement des casquettes.

Il y aura comme chaque année le concours de dessins des enfants.

Au-delà des écoles cette année l'OMS a sollicité les Clubs pour que leurs jeunes licenciés participent à ce concours.

Christophe remercie tous les membres du Sang des Sportifs pour leur présence.

Il se félicite de la collaboration OMS – Clubs de sport – Sang des Sportifs et salue le retour de l'association du Sang des Sportifs au sein du CA de l'OMS.

Election des membres du Bureau :

Tous les membres du bureau se représentent.

Il n'y a pas de nouvelle candidature.

Il est effectué un vote à mains levées pour chaque fonction au sein du bureau.

Le président, les vices présidentes, le secrétaire, le secrétaire adjoint, le trésorier, le trésorier adjoint sont reconduits dans leurs fonctions au sein du bureau.

Rappel : L'adjoint aux sports est membre de droit du bureau.



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Demandes de subvention régionales :

Christophe rappelle qu'il a été demandé aux clubs de se positionner, vis un formulaire très synthétique, sur la nature de leurs demandes en terme de subvention régionales.

L'objectif est d'obtenir une réponse très réactive du conseil régional quant à l'éligibilité des dossiers puis de les formaliser avec l'outil informatique du conseil régional.

En parallèle les dossiers éligibles, et ayant une chance d'aboutir, seront présenter à David Ytier adjoint aux finances, pour l'étude au cas par cas, d'un abondement par la ville de Salon de Provence.

Ils seront également transmis à Monsieur Le Maire membre de la commission des sports à la région.

Il était initialement prévu que Christophe, Patrick De Taxis et Patrice Gonguet se rendent au service des sports du Conseil Régional le 15 mai.

Le rendez-vous n'ayant été pris en temps voulu, Patrick De Taxis a demandé à Patrice Gonguet de faire lui-même le relais auprès du service des sports de la Région.

Christophe se félicite de cette aide et espère que les clubs obtiendront un retour rapide.

Dominique Moue se félicite de cette démarche et propose à l'assemblée de suivre la même démarche pour les demandes de subvention au Conseil Départemental.

Formation sponsoring et mécénat :

Claude informe l'assemblée de l'existence du réseau Konvergents qui nous a été présenté lors de la formation « sponsoring et mécénat » au CROS.

Le club d'affaires Konvergents est le lieu de rapprochement de deux mondes qui ont vocation à développer des synergies communes : le monde du sport et le monde de l'entreprise. Grâce au réseau Sport Business, clubs sportifs et sociétés se rapprochent pour se diriger vers un même point, tendent vers un but identique : développer l'activité économique de notre région grâce à une relation gagnant – gagnant.

En devenant partenaire d'une structure sportive de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur les entreprises de toutes tailles, TPE, PME, jusqu'au grand groupe national ou international, ainsi que les professions libérales accèdent à un réseau local de professionnels et bénéficient d'avantages exclusifs.



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Le club Konvergens fédère ses membres en s'appuyant sur l'universalité du sport et de ses analogies avec le développement d'une activité économique, pour favoriser leur rencontre, la création d'échanges et de synergies business. Chaque événement mêle ainsi convivialité et dynamique réseau au service du développement économique de tous.

Porté par le Comité Régional Olympique et Sportif Provence-Alpes (CROS PA), ce club d'affaires émane d'une volonté politique forte de la tête de réseau du mouvement sportif régional de tisser des liens entre les structures sportives et le monde de l'entreprise. Convaincu que des synergies existent entre ces deux mondes, le CROS Provence-Alpes, en créant le réseau Konvergens, a souhaité mettre en place les conditions de la rencontre entre les structures sportives et les entreprises de son territoire et ainsi favoriser le développement de synergies business. Le site est donc une plateforme d'échange qui a pour principal objectif de faciliter les rencontres entre les différents acteurs du sport amateur et professionnel et de leur permettre de développer et gérer leur réseau de relations, ceci à des fins diverses: identifier de nouveaux collaborateurs et partenaires, recruter, chercher un emploi, trouver de nouveaux fournisseurs ou clients, offrir et promouvoir ses services, augmenter sa visibilité...

La responsable de formation nous propose une formation sur le thème sponsoring et mécénat et sur le réseau Konvergens.

Le cout serait de 1800 €.

Il serait pris en charge par l'OMS et la ville en subventionnerait la moitié.

L'objectif de l'OMS est de permettre aux clubs de trouver des financements privé et de faire en sorte que cet effort de recherche de financements privés soit récompensé par la ville via un abondement.

Christophe rappelle que la baisse des dotations des collectivités obligera les clubs à aller chercher de nouveau financements et que cette démarche s'adresse aux petits clubs qui pourront récupérer 500 euros par an comme aux plus ambitieux et/ou plus gros clubs qui trouveront des pistes pour récupérer encore plus de financements privés.

La formation pourrait avoir lieu sur deux samedi.

Les points de vue des responsables de clubs présents sont très variés.



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Christophe se propose donc de demander à la responsable de cet organisme de nous faire part du contenu de la formation qu'elle propose.

Nadège Sasso et Guy Pasero nous indiquent que le CROS à une démarche similaire avec la société en partenariat avec le réseau Sponsor +.

Ils se proposent de contacter le CROS pour connaître également le contenu de leur formation Sponsoring Mécénat, son cout et la possibilité d'obtenir une intervention sur Salon de Pce le samedi matin.

Collaboration "My week end for you" :

My weekend for you, c'est une communauté de membres rassemblée autour de trois motivations fondamentales :

- l'envie d'accueillir chez eux
- l'envie de faire découvrir leur environnement
- l'envie de voyager autrement, en rencontrant les habitants des villes et régions qu'ils visitent.
-

L'objectif de ce nouveau site est d'organiser et d'animer les échanges de séjours-découverte gratuits chez l'habitant.

L'idée est de proposer aux licenciés des clubs salonais de recevoir chez eux pour une sortie sportive (marche, vélo ...) ou lors d'un grand évènement (Triathlon, Tour de France, Coupe de France des spécialités d'athlétisme ...).

En contrepartie les salonais pourront choisir dans le catalogue du site des week-ends proposés par d'autres adhérents du site.

A la base le week-end coute 30 €.

Mais pour lancer le site et l'enrichir en séjour ses concepteurs proposent la gratuité à vie pour les licenciés de clubs salonais.



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Cette offre sera évidemment limitée en nombre et/ou dans le temps.

Une page personnalisée (ci-dessous le lien pour accéder à la page, à affiner) :

<https://www.myweekendforyou.com/passion/velo-vtt-triathlon/office-municipal-sports-de-salon-de-provence/>

Christophe précise que cette proposition ne coûte rien à l'OMS et qu'il a simplement demandé aux concepteurs du site de prendre un encart publicitaire sur le guide des sports de l'OMS.

Le guide des sports :

Il est en cours de finalisation.

Valérie demande aux clubs (plus de 50 ont répondu à ce jour) et la commerciale de la société éditrice est actuellement sur la ville pour commercialiser les encarts publicitaires.

Christophe remercie déjà la boulangerie Boréa, les transports Fasciale, Renault Salon, les établissements. Pagani, Intersport Salon pour leur aide.

Christophe précise au passage qu'une collaboration plus poussée avec les relations publiques a été entamée afin de mettre à jour de façon régulière (une réunion par mois) les fichiers des clubs de sport de la ville.

Validation du partenaire principal de l'OMS :

Christophe décline les modalités de la proposition de partenariat d'Intersport et Sport 2000 pour un an.

C'est celle d'Intersport qui est retenue.

Arnaud propose d'en affiner le contenu.

Il craint toutefois que cette proposition pénalise les clubs qui ont déjà des partenariats avec Intersport.



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



Christophe lui précise que ce partenariat est lié avec la structure régionale qui gère les contrats clubs et que les partenariats déjà établis par les clubs salonais le sont avec le magasin de Salon de Pce.

Minibus :

Christophe rappelle qu'il faut augmenter la visibilité du minibus sur la ville et mettre en avant les annonceurs dès que cela est possible sur d'autres manifestations.

Le minibus sera plus souvent utilisé par les membres du bureau pour des déplacements en ville.

Une banderole scratch avec ces annonceurs sera réalisée pour les mettre en valeur sur l'arche gonflable achetée par l'OMS.

Christophe informe l'assemblée de l'annulation de dernière minute du minibus (Sapela et Salon Hockey Club).

Il précise que ces annulations de dernière minute pénalisent les autres clubs et génèrent un manque à gagner financier.

Il propose de mettre en place un système de points négatifs pour la cotation du scoring générant le rang d'attribution lors de prochaines demandes.

Questions diverses :

Philippe Joassy pose la question sur l'avenir du périscolaire par rapport aux indications données par le nouveau président de la république (les municipalités pourraient revenir sur le dispositif).

Il précise qu'il est important d'avoir des informations car cela va avoir un impact sur nos clubs.

A la fois en terme de recrutements d'éducateurs et pour l'attribution de financements municipaux liés à cette intervention.

Christophe assure qu'il va rapidement sonder la ville sur ce point.



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



La réponse a été donné par David Ytier après la réunion.

Le dispositif actuel est reconduit pour l'année scolaire 2017-2018.

Il ne serait arrêté que suite à des dispositions nationales prises par le ministère de l'éducation nationale .

Marc Sapin donne des informations sur l'attribution des médailles de la jeunesse et sports.

Il précise qu'il est à la disposition des clubs pour proposer des membres (sportifs, bénévoles ...) pour l'obtention de médailles

Il communique pour cela son adresse mail : mospn48@orange.fr).

Une commission OMS sera mise en place pour gérer ce dossier.

Il y a deux sessions annuelles d'attribution.

15 médailles en or et en argent, 60 en bronze par département sont attribués chaque session.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable dans les domaines :

- a) de l'éducation physique et des sports
- b) des Mouvements de Jeunesse et des activités socio-Éducatives
- c) des colonies de Vacances, des Œuvres de plein air, des Activités de loisir social et de l'éducation populaire
- d) d'activités associatives au service de l'intérêt général ;
- e) de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif comporte 3 échelons.

Elle est attribuée chaque année à l'occasion du 1er janvier et du 14 juillet, et décernée à des personnes œuvrant dans

Les catégories ci-dessus, justifiant en outre des conditions d'ancienneté suivantes:

Médaille de bronze : six Années d'ancienneté

Médaille d'argent : dix années d'ancienneté (dont 4 ans dans l'échelon bronze)

Médaille d'or : Quinze années d'ancienneté (dont 5 ans dans l'échelon argent)



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



La détermination de l'ancienneté tient compte des services militaires et assimilés accomplis en périodes de paix ou de guerre et des éventuelles bonifications d'ancienneté afférentes ainsi que des services accomplis au titre du service de l'action civique.

Les échelons Argent et Or sont attribués directement par arrêté du ministre de la ville, de la Jeunesse et des Sports, sur proposition du préfet de département.

L'échelon bronze est attribué par délégation du ministre de la ville, de la Jeunesse et des Sports, par le préfet du département.

Le groupe de travail peut également décerner une lettre de félicitations qui est le 1er échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif.

Pour le niveau bronze avant le 1er mai ou le 1er octobre de chaque année.

Pour les Niveaux argent et or avant le 1er février de l'année ou le 30 juillet de chaque année. .

Les demandes sont présentées par les Comités départementaux et Régionaux Sportifs. Ces demandes ne sont à faire qu'une seule fois. Les candidatures non retenues sont réexaminées lors de chaque promotion.

Christophe se félicite de cette initiative et se propose de faire rapidement un mail aux présidents de clubs pour leur proposer de constituer une commission OMS sur ce dossier.

Manifestations à venir :

- Election de Mister et Miss Sport 25 mai à la salle Charles Trenet
Une initiative originale de Benoit Contensuzas président du Provence Taekwondo
- Triathlon 03 juin



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS



- Sortie vélo famille 03 juin avec trois parcours de 40kms à 14h, 25kms à 14h30 et 5 kms à 15h00
Jean Pierre Bellières nous détaille ses parcours qui permettront aux cyclistes de découvrir le patrimoine agricole salonais

Renseignements :

www.salondeprovence.fr

www.visitsalondeprovence.com

Réservation des randonnées : 04 90 17 51 20

Toujours dans le cadre de la fête du vélo un vingtaine de licenciés de Salon Cycloport et du Cyclo Club Salonais effectueront l'étape Embrun Salon le 04 juin.
Le président de l'OMS accompagnera les coureurs avec le minibus.

- Hockey Festival (Ex Tournoi Européen) du 03 au 05 juin
- 24 ème édition du Meeting Lawers, les 10-11 juin 2017

La prochaine réunion se déroulera le jeudi 22 juin (lieu à définir)

Les clubs souhaitant recevoir l'OMS peuvent le faire savoir à Valérie (contact@oms-salon.com)

La réunion se clôture à 20h00 avec le traditionnel apéritif

Le Président de l'OMS

Le Secrétaire

Christophe Agius

Laïneur-Lothaire Chazeau



Compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 – Siège de l'ACS